ECO RAPID DECO

Sol design autonivelant

> **Traduction.** Ce document traduit en français la fiche technique du fabricant (*Eco_Rapid_Deco_TDS_EN.pdf*, version anglaise). Traduction établie par NBS Distribution le 29/09/2026. En cas de divergence, **la version anglaise du fabricant fait foi** ; elle est disponible sur la même page que ce document.

CT-C40-F10	40 N/mm²	A12	1–30 mm
CLASSE DE RÉSISTANCE · EN 13813	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION	RÉSISTANCE À L'USURE, BÖHME	ÉPAISSEUR DE COUCHE

PROPRIÉTÉS ET AVANTAGES

- Technologie Eco-Binder
- Minéral
- Très faibles émissions EMICODE EC1 PLUS
- Très haute résistance à l'usure et grande fluidité
- Mise en œuvre possible aussi à la machine
- Respectueux de l'environnement
- Durcissement rapide et sans tension
- Surface décorative blanche ou colorée
- Application facile

DESCRIPTION

Eco Rapid Deco est un sol design autonivelant innovant. Durcit rapidement et sans tension, en épaisseur de couche de 1–30 mm.

COULEUR

Couleur d'origine blanche ; peut aussi être teinté.

DOMAINE D'APPLICATION

Idéal en intérieur, pour la rénovation de supports cimentaires. Applicable en épaisseurs de couche de 1–30 mm ; pour les grandes surfaces, env. 3–5 mm est recommandé.

Informations techniques

RÉSISTANCE ET CLASSIFICATION

Classe de résistance, DIN EN 13813	CT-C40-F10
Résistance à la compression	env. 40 N/mm²
Résistance à la flexion	env. 10 N/mm²
Résistance à l'usure, Böhme	A12

MISE EN CHARGE

Circulable	après 4 heures
Charge légère	1 jour
Pleinement sollicitable	4 jours

Durcissement à 20 °C.

GÂCHAGE ET MISE EN ŒUVRE

Taux de gâchage — non pigmenté	6,0 L d'eau / 25 kg de poudre
Taux de gâchage — pigmenté	5,5–6,0 L d'eau / 25 kg de poudre
Température de mise en œuvre	min. +2 °C, max. +35 °C
Durée pratique d'utilisation à 20 °C	env. 30 min
Consommation	env. 1,8 kg/m² par mm de couche

MASSE VOLUMIQUE

Masse volumique apparente	env. 1,1 kg/dm³
Masse volumique du mortier frais	env. 2,0 kg/dm³

Les informations ci-dessus sont données sur la base de notre expérience. Un ajustement peut être nécessaire en cas de variations propres à l'ouvrage.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être stable, présenter une résistance à la traction suffisante, être sec ou humide mat, propre et exempt de débris ; une préparation mécanique telle que le grenaillage est recommandée. Les arrachements plus profonds doivent être comblés avec Eco Repair. Le support doit être durablement exempt de vibrations et de fissures, les fissures existantes étant réparées dans les règles de l'art (essai d'arrachement min. 1,5 N/mm²). Le support doit être sec pour l'application du primaire et sécher 2 heures après application du primaire Eco Primer ; une surface d'essai de 1 m² est recommandée sur les supports critiques ; les travaux de revêtement sur le primaire doivent être terminés dans les 6 heures. Les joints de dilatation doivent être repris. En cas de travail simultané sur des supports d'absorption variable, préniveler la surface à 1 mm d'épaisseur avec une spatule dentée ou un râteau à chape, pour une coloration uniforme. Pour une seconde couche, le support prénivelé doit être à nouveau primairisé (environ 6 heures plus tard), en respectant les délais d'attente jusqu'à la couche suivante.

Gâchage, application et pigmentation

GÂCHAGE ET APPLICATION

Verser 6,0 L d'eau par 25 kg de poudre dans le récipient de gâchage, puis ajouter la poudre en remuant, à l'aide d'un malaxeur manuel adapté pour les applications manuelles. Malaxer intensément 2 minutes, laisser reposer 2 minutes, puis malaxer à nouveau 1 minute ; respecter un temps de désaération de 5 minutes avant l'application pour limiter les bulles d'air. Les grandes surfaces nécessitent une pompe à malaxage en continu ou un malaxeur à gâchées semi-automatique (env. 4–6 minutes par 100 kg de poudre). Appliquer sur le support primairisé et répartir avec un râteau à picots, un râteau à chape ou une taloche, en utilisant une raclette de surface pour éviter les traces de mise en œuvre ; un rouleau débulleur fin facilite le nivellement et la désaération sur les sols unis. Pour les grandes surfaces, une épaisseur de couche d'environ 3–5 mm est recommandée pour un nivellement optimal et le respect des tolérances de planéité selon NBN ISO 7976-1. Protéger le revêtement d'un séchage trop rapide (rayonnement solaire, courant d'air), du gel et de la pluie pendant les 24 premières heures ; ne pas recouvrir la surface finie de films ou d'autres matériaux. Utiliser des surchaussures jetables pour protéger la surface jusqu'à ce qu'elle soit scellée contre les salissures et l'humidité.

REMARQUE CONCERNANT LE TRAITEMENT ULTÉRIEUR ET LA PROTECTION DU REVÊTEMENT

Pour une résistance accrue à l'usure ou aux produits chimiques, une application combinée d'Eco Hydro Sil et d'Eco Hydro Glass, ou d'Eco Topcoat Mat et/ou d'Eco Topcoat Mono, est recommandée.

PIGMENTATION

Ajouter le pigment à l'eau de gâchage au dosage souhaité, en malaxant intensément pendant 1 minute ; les sols unis suivent les étapes standard ci-dessus. Pour les sols à deux couleurs ou plus, éviter les outils conventionnels (râteau à chape, rouleau débulleur) qui pourraient altérer le concept de design — répartir plutôt le mortier frais avec une taloche adaptée. Utiliser uniquement des pigments adaptés aux produits de sol minéraux, exclusivement inorganiques, dont l'aptitude a été testée au préalable — ne pas utiliser de pigments ni de préparations organiques. Les pigments liquides sont recommandés pour un mélange rapide et une répartition homogène de la couleur, à un dosage maximal de 0,5 % du mélange prêt à l'emploi (pigments en poudre : max. 2 %) ; des dosages plus élevés réduisent la qualité de surface et la durée pratique d'utilisation. Avec des préparations de pigments liquides, l'eau peut être réduite à 5,5 L pour une répartition homogène de la couleur ; pour un rendu plus nuageux, utiliser la quantité d'eau standard.

OUTILS ET NETTOYAGE

Dispositif de malaxage (malaxeur sur perceuse ou pompe), taloche, chaussures à clous, rouleau débulleur, et râteau à chape ou râteau à picots. Tout le matériel doit être lavé et séché avant et après l'application.

Remarques, sécurité et déclaration des performances

REMARQUES SUR LA COULEUR

De légères différences de teinte sont inévitables d'un lot de production à l'autre — travailler par sections délimitées avec un même lot si une couleur uniforme est souhaitée. Un ajout d'eau ou des techniques de travail différents lors de l'application peuvent provoquer de légères nuances de couleur. Il s'agit d'un produit minéral/inorganique ; les couleurs ne correspondent pas exactement au nuancier RAL et ne doivent être considérées que comme des classifications approximatives.

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Sac papier de 25 kg. 12 mois dans l'emballage d'origine, dans un environnement sec et à température maîtrisée (pas en dessous de 0 °C, recommandé 10–25 °C). Refermer immédiatement les emballages entamés.

SÉCURITÉ, ÉCOLOGIE ET ÉLIMINATION

Eco Rapid Deco n'est soumis à aucun étiquetage de danger obligatoire. Éviter d'inhaler la poussière à l'ouverture des emballages. Protéger la peau et les yeux lors du gâchage. Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur demande, pour plus d'informations sur la sécurité lors du transport, du stockage, de la manipulation et de l'élimination. Suivre les instructions figurant sur l'emballage.

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

CE — coordonnées du fabricant et déclaration des performances sur demande auprès de NBS Distribution

N° ECO RAPID DECO · EN 13813

EN 13813 CT-C40-F10-A12

Sol design autonivelant innovant. Durcit rapidement et sans tension, en épaisseur de couche déclarée de 1–30 mm.

Réaction au feu	A1
Résistance à la compression	C40
Résistance à la flexion	F10
Émission de substances corrosives	CT

Également couvert par la déclaration environnementale de produit MD-26094-EN, vérifiée par EPD Danmark (ISO 14025, EN 15804+A2), émise le 10-09-2026, valable jusqu'au 10-09-2031.

Le contenu de la présente fiche technique correspond à l'état actuel de nos développements et à notre expérience d'application. Toutes les informations reposent sur des conditions idéales et ne s'appliquent donc pas à tous les usages. En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions réelles de chantier, aucune garantie n'est donnée pour l'application du client. En particulier, nous déclinons toute responsabilité fondée sur ces informations ou sur toute déclaration verbale. La seule exception est le cas où une faute intentionnelle ou une négligence grave peut nous être reprochée. Dans ce cas, le client doit prouver qu'il a transmis toutes les informations requises, de manière complète et en temps utile, pour une évaluation correcte et fiable par NBS Distribution. Toute autre précision concernant l'application de nos produits doit être confirmée par écrit par NBS Distribution.
Le client doit vérifier l'aptitude du produit à l'application et à l'usage prévus. Nous nous réservons le droit de modifier les spécifications du produit en raison de l'évolution continue de nos développements. Pour le reste, nos conditions générales s'appliquent. La présente fiche technique remplace toutes les données techniques antérieures relatives à ce produit.